

C. DE BACKER ET J. DE GRAUWE

LES FONDATIONS CARTUSIENNES AU XIVÈME SIECLE EN
BELGIQUE ET AUX PAYS-BAS ACTUELS

Notre but est de vous donner un aperçu des circonstances dans lesquelles les fondations en Flandre et aux Pays-Bas ont eu lieu au quatorzième siècle. Mais un petit regard vers le passé est nécessaire pour bien saisir la spécificité de ce siècle.

L'évolution socio-économique de la deuxième partie du Moyen-Age a eu une influence assez grande sur la structure de l'Ordre cartusien. L'économie financière l'emporte sur la simple organisation agraire. Et cela se fait sentir très nettement dans les fondations cartusiennes. Car ce ne sont plus les moines, mais les bienfaiteurs et fondateurs qui fixent le lieu où l'on construira. Les déserts inaccessibles du début sont remplacés par des terrains proches des villes. Les bâtiments seront désormais la preuve du prestige et de la valeur de famille fondatrice.

Le complexe des constructions a perdu un élément : la domus inferior, qui était auparavant le domaine des frères. Dorénavant les convers seront intégrés dans la chartreuse, l'ancienne domus superior, et habiteront les obédiences.

Il y a pourtant lieu de faire une remarque assez importante : les lieux que l'on choisit dans nos régions peuvent être considérés comme assez solitaires et éloignés. Notre pays est un pays plat et fort peuplé. Les facteurs géographiques sont tout autres qu'en France, par exemple.

La pauvreté et la solitude, décrites dans les Consuetudines, jointes au numerus clausus, ne se rencontrent plus de la même façon. Tout semble devenir plus rationnel. Les chapitres généraux acceptent

les nouvelles fondations à condition qu'elles aient un revenu garanti. Ceci signifie que les fondateurs doivent être riches et qu'ils doivent pouvoir garantir leurs fondations par des rentes. Les exigences de de l'Ordre sont très élevées : les fondateurs doivent pourvoir les nouvelles maisons des bâtiments nécessaires et d'une dotation suffisant à l'entretien d'un certain nombre de moines afin de pouvoir incorporer officiellement la chartreuse et lui donner un prieur.

Au quatorzième siècle, on voit les comtes et ducs de Savoie ériger Pierre-Chatel, le duc de Gueldre Arnhem, les rois d'Aragon Scala Dei, Philippe le Téméraire Champmol. Sur les traces des rois de France, des nobles et courtisans attirent les chartreux du Nord de la France vers les Pays-Bas. Ces nobles sont parents entre eux et ont des relations, surtout financières, avec le comte de Flandre, vassal du roi de France.

Quant à l'incorporation des maisons de la provincia Teutoniarum (le futur nom de la province contenant la plupart des maisons de nos régions), notons toutefois qu'elle se fait parfois avant que la construction de tous les bâtiments soit finie. La construction dure souvent longtemps, car les cellules sont érigées au fur et à mesure des dons faits par certains bienfaiteurs. C'est ainsi que la maison d'Hérinnes, fondée par des nobles, a été terminée par deux familles riches d'Alost et de Bruxelles.

Les fondations faites par des nobles sont parfois mal accueillies par les villes. Parmi les religieux il y a souvent des moines issus de grandes familles bourgeoises et celles-ci exigent l'aide de la ville pour la construction du monastère. C'est-à-dire que l'on fait appel, dans ces circonstances, aux deniers publics. Il est parfois difficile de distinguer les différents fondateurs : à Amsterdam le duc Albert de Bavière se prétend fondateur, tandis que le chapitre général de 1393 cite les citoyens et la ville d'Ansterdam comme fondateurs.

Les motifs des fondateurs sont divers. Le premier motif qui revient constamment est le suivant : la fondation d'un monastère apporte des avantages spirituels, car les moines consciencieux prient pour leurs bienfaiteurs. Ces derniers, espérant participer aux bénéfices spirituels des moines, expriment aussi souvent le désir d'être intéressé dans la chartreuse qu'ils ont aidée.

Un deuxième motif est que l'on veut donner l'exemple d'une vie monastique sévère, les chartreux étant considérés comme l'ordre religieux le plus sévère. Les anciens ordres monastiques et canoniaux sont arrivés à leur point de saturation à la fin du XIIIème siècle.

L'ordre cartusien dont la rigoureuse discipline intérieure ne fléchit pas, s'accorde bien avec l'esprit complexe du Moyen-Age finissant : l'extrême brutalité dans le monde y trouve son pendant dans l'ascèse la plus sévère. C'est le temps aussi de la mystique brabançonne et rhéno-flamande.

Un autre motif est parfois la réparation d'une faute. On a vu comment Henri II, roi d'Angleterre, a été condamné à la fondation de plusieurs monastères en réparation du meurtre de Thomas Beckett. Les rois de France stipulent dans certains traités de paix, la fondation d'une chartreuse.

Les lieux de fondation - on l'a dit - sont désormais fixés par les fondateurs. En conséquence on trouve des chartreuses à proximité des villes, non seulement par souci de protection, mais aussi parce que les fondateurs désirent que la chartreuse soit assez proche d'eux. Les moines n'ont certainement pas été mécontents de la proximité des villes : celles-ci forment les nouveaux centres spirituels qui stimulaient aussi leurs activités littéraires, mais ceci est surtout plus fréquent au siècle suivant. La note à propos de la solitude géographique dans nos régions reste valable.

Certains monastères sont érigés près d'une chapelle ou d'un lieu de pèlerinage préexistant. Parfois les chartreux se fixent aussi dans les bâtiments d'un ancien couvent.

Plusieurs Flamands s'étaient faits chartreux dans des maisons même parfois assez éloignées, avant la création de monastères chez nous. Il y a donc manifestement un attrait pour la vie cartusienne. Et quand on fonde dans nos pays, on demande que ce soient ces Flamands qui les peuplent.

Quant au nombre de fondations chez nous, voici quelques chiffres : entre 1314 et 1348, donc en 34 ans, on voit naître neuf chartreuses, puis il y en a une en 1360, une en 1376 et enfin deux en 1393, donc en 33 ans encore quatre fondations.

APPENDICE

L'introduction et les notices sur les monastères de la Belgique actuelle sont écrites par Jan De Grauwe. Les notices sur les monastères des Pays-Bas actuels sont de la main de Christian De Backer.

Pour la bibliographie nous renvoyons à A. GRUYS, Cartusiana. Un instrument heuristique (3 volumes ; Paris, 1976-1978). Sans les citer chaque fois, nous mentionnons ici la parution récente de deux articles suivants : H.M. BLUM, O. Cart, "Lexikale Übersicht über die Kartausen im niederrheinischen (niederländischen und belgischen) Raum", in : M. ZADNIKAR u., A. WINAND, eds. Die Kartäuser. Der Orden der schweigenden Mönche (Köln, 1983), 335-344 et C. de BACKER & J. de GRAUWE, "Verspreiding van de kartuizerorde in de Nederlanden", in : F. HENDRICK, red. De kartuizers en hun klooster te Zelem. Tentoonstelling ter gelegenheid van het negende eeuwfeest van de Orde 1084-1984 (Diest, 1984) 21-34. Nous ajoutons cependant les ouvrages et les articles les plus importants parus depuis Cartusiana.

HERINNES-LEZ-ENGHIEN.

Wautier II, seigneur d'Enghien, en accord avec l'abbé de Saint-Aubert à Cambrai, décide de fonder un couvent sur le lieu où se trouvait depuis 1148 une chapelle en l'honneur de la Sainte Vierge. Mais Wautier qui avait épousé Yolande, fille du comte de Flandre, meurt deux ans plus tard, en 1309, et donne par testament 100 livres pour le couvent dont la construction est déjà commencée et 100 livres pour ses futurs habitants. A ce moment on n'a pas encore décidé à quel ordre on s'adressera pour la nouvelle fondation. Ce sont les exécuteurs testamentaires de Wautier qui demandent aux chartreux de s'y fixer. Robert, le futur prieur, obtient l'autorisation de l'évêque de Cambrai. Le père de Wautier, Gérard de Zottegem, conseiller du comte de Flandre, fait plusieurs dons importants à la nouvelle maison, permettant ainsi d'y commencer la vie conventuelle en 1314. Les premiers moines viennent de Valenciennes, Noyon et Saint-Omer. Grâce à l'aide de deux riches familles bourgeoises d'Alost et de Bruxelles la maison a pu être achevée.

On constate deux choses : les fondateurs appartiennent au cercle du comte de Flandre, vassal du roi de France. Ce sont de riches citadins qui doivent continuer ce qui a été commencé par la noblesse.

Biblio. : F. HENDRICKX & J. ANDRIESSEN, "Johannes Gerson, Epistola ad fratrem Bartholomaeum carthusiensem", in : Jan van Ruusbroec 1293-1381. Tentoonstellingcatalogus. Met als bijlage een chronologische tabel en drie kaarten (Brussel), 1981) 311-315.
- De Kartuizers te Herne (1314-1783). Bijdragen en catalogus uitgegeven ter gelegenheid van de tentoonstelling ter herdenking van de 200 ste verjaardag van de afschaffing van het kartuizerklooster te Herne (Brussel), 1983. - C. de BACKER, "De kartuise van Herne", in : Moderne Devotie, Figuren en facetten. Tentoonstelling ter herdenking van het sterfjaar van Geert Grote, 1384-1984. Catalogus (Nijmegen, 1984) 65-67.

BRUGES (Val-de-Grâce).

"Multe valentes, honorabiles et potentes persone", sont les fondateurs du Val-de-Grâce. Un seul nom est connu, celui de Jean de Koekelare. Il appartient à la petite noblesse. Son père avait une fonction importante dans la magistrature de Bruges. Jean, lui-même prêtre de la paroisse de Notre-Dame à Bruges, avait un frère moine de l'abbaye de Clairmarais. C'est tout ce que nous savons de cet homme. Les autres fondateurs sont inconnus. Une petite indication pourtant : Marie d'Enghien, soeur de Wautier, fondateur d'Hérinnes, s'était mariée en 1309 avec Philippe V, seigneur de Maldegem et homme influent à Bruges. Ce dernier avait un frère Jean, chartreux à Saint-Omer. C'est lui qui sera le premier prieur en 1318 de la nouvelle fondation.

Nous pouvons donc émettre l'hypothèse selon laquelle les fondateurs de Bruges appartiennent au même groupe que ceux d'Hérinnes. Ici aussi les fondateurs sont des nobles appartenant au cercle du roi de France par l'intermédiaire du comte de Flandre.

Ici aussi, les premiers bienfaiteurs appartiennent à la riche bourgeoisie d'une ville.

Biblio. : J. de GRAUWE, "Chartreuse du Val-de-Grâce à Bruges, in : Monasticon Belge III. Province de Flandre Occidentale 4 (Liège, 1978) 1191-1230. - J.P. ESTHER, J. de GRAUWE & V. DESMET, Het Kartuizerklooster binnen Brugge. Verleden en toekomst (Brugge, 1980). - C. de BACKER, "les associations de prières entre la chartreuse du Val-de-Grâce à Bruges et les provinces du Rhin, de Saxe, d'Allemagne inférieure et supérieure, 17ème et 18ème siècles" in : J. HOGG, ed. Die Kartäuser in Österreich III (Salzburg, 1981) 70-74 (= Analecta Cartusiana 83). - A. DEROLEZ, "Middeleeuwse bibliotheken in Brugge. De kartuize Genadedal", in : Vlaamse kunst op perkament. Handschriften en miniaturen te Brugge van de 12de tot 16de eeuw (Brugge, 1981) 50-51. - J. de GRAUWE, "Genadedal" in : DHGE fasc. 115-116 (Paris, 1983) col. 349-351.

ANVERS :

Six ans après Bruges fut fondée la chartreuse d'Anvers. Les fondateurs furent Etienne Wilmans, chapelain de la cathédrale de Notre-Dame à Anvers, et Arnold van Hovorst. Les deux firent des dons importants à la nouvelle fondation.

Cette maison se trouvait tout près d'une chapelle dédiée à sainte Catherine. La chapelle devint le premier oratoire des chartreux.

Le premier prieur était originaire d'un village proche d'Anvers. Il avait été procureur de la maison d'Hérinnes. Lors de l'installation des premiers moines, on voit que ce sont des religieux venant de Valenciennes, Bruges et peut-être d'Hérinnes.

Au début, il y eut peu de bienfaiteurs, mais en 1332, donc huit ans après l'incorporation, les dons affluent entre autres de la part d'un marchand allemand.

Ici nous sommes hors du cercle du comte de Flandre. Les fondateurs sont de riches citadins. Le prieur est originaire de la région.

ZELEM :

Gérard, seigneur de Diest, épouse en 1320 Marie de Loon, fille du comte Arnold. Le mariage resta sans enfants, et Marie mourut en 1325. Selon le souhait de la défunte, Gérard employa la dot de sa femme pour la fondation d'un couvent.

Gérard, qui est aussi vicomte d'Anvers, y a très probablement connu les chartreux et il leur demande en 1328 de s'installer dans les environs de Diest. A ce propos, il donne quatre bonniers de terre à Zelem. Sa deuxième épouse, Jeanne de Flandre, et un écuyer, Jean van Raetshoven, donnent de leur côté d'autres biens dans la même région. Le premier prieur est originaire du village Meldert à côté de Zelem. Il avait été prieur d'Hérinnes et d'Anvers. Les premiers moines viennent d'Hérinnes et de Bruges.

L'accord entre les chartreux et le clergé de Zelem est ratifié en 1329 par l'évêque de Liège.

Les débuts sont difficiles : les chartreux reçoivent moins de dons que prévu. Dès 1375, il y a une augmentation considérable de donations entre autres de la part d'Eustache van den Boogaerde et de l'empereur Charles IV, qui exempte la Chartreuse de plusieurs taxes.

Biblio. : M. SOENEN, "Chartreuse de Zelem", in : Monasticon Belge VI. Province de Limbourg (Liège, 1976-, 293-334. - De kartuizers van Zelem", in : Tentoonstelling. Handschriften uit Diestse kerken en kloosters (Diest, 1983) 161-185 (= Diestsche Cronycke 6).

BOIS-SAINT-MARTIN.

La situation politique esquissée ci-dessus est la même pour cette fondation, qui a eu lieu la même année environ. Jean Gheylinec, le véritable fondateur de cette chartreuse, né d'une importante famille bourgeoise de Grammont, possédait de grandes propriétés foncières dans les environs. Jean était bailli de Schendelbeke où il possédait un château fortifié et un fief.

Grâce à son niveau et à sa position sociale et politique, la famille Gheylinec obtint une grande influence à la cour du comte de Flandre, dont Jean devint en 1327 le conseiller.

Vers 1328, Jean conçut l'idée d'ériger une chartreuse. Comme seigneur de Schendelbeke il voulut que la chartreuse fût construite dans son fief, mais le terrain était mal choisi étant trop près d'une grande route. On décida de construire alors le monastère sur un autre terrain appartenant également à Jean Gheylinec.

Les premiers moines vinrent de Saint-Omer et de Valenciennes. Ils étaient soutenus par de nombreux dons provenant de Jean Gheylinec et de sa famille.

En 1330, Jean obligea les guildes supprimées à cause de leur rébellion contre le comte à remettre leurs biens à la nouvelle chartreuse.

Ici aussi donc grande influence du comte de Flandre ou de ses amis, comme fondateur un richissime bourgeois.

Biblio. : M. NUYTTENS, Inventaris van het archief van de priorij van Sint-Maartens-Bos te Sint-Martens-Lierde (Brussel, 1976) - C. de BACKER, "Les apothicaires de la chartreuse flamande du Bois-Saint-Martin" in : Cistercienser Chronik 87 (1980) 28-31.

GAND.

Le facteur politique cité lors des fondations d'Hériennes et Bruges revient ici avec plus d'insistance.

Quelle est la situation politique ? Robert de Béthune (1247-1322), comte de Flandre, s'est réconcilié avec les derniers Capétiens le 5 mai 1320 après une longue lutte contre la France pour l'indépendance de la Flandre. Son fils aîné, Louis, mort la même année que son père, en 1322 donc, avait épousé Marie de Nevers et Rethel. De ce mariage était né en 1304 un fils Louis, qui devint comte de Flandre, Nevers et Rethel. Son éducation se fit en France. A l'âge de 16 ans il fut marié à Marguerite d'Artois, fille de Philippe V le Long, roi de France. C'est ce Louis qui succèdera à son grand-père en 1322 et qui est au début l'ami des grandes villes, dans sa lutte contre son oncle Robert de Cassel qui revendique le comté de Flandre.

Au niveau des communes, Bruges et Gand sont très unies par la fédération de 1321, mais cette entente ne dure pas longtemps. Bruges entre en conflit avec Gand en 1324 et prend le parti de Robert de Cassel contre son neveu Louis de Nevers. Gand reste fidèle à ce dernier. Le 19 avril 1326 la paix d'Arques veut mettre fin à ce conflit. Une des clauses est l'obligation pour les Flamands d'ériger une chartreuse à Coutrai. Lors de cette paix Gand est dans

une position très avantageuse ayant choisi le parti de Louis de Nevers. La fin définitive de la lutte des villes flamandes contre Louis de Nevers a lieu après la bataille de Cassel du 23 août 1328. Les privilèges de toutes les villes, excepté Gand, sont annulés ou modifiés de telle façon que les garanties essentielles tombent. Comme la chartreuse de Courtrai n'a jamais été construite, il est bien probable que Gand a pris le relais et a ainsi voulu montrer une fois de plus sa sympathie envers le comte.

En tout cas le comte Louis avait déjà en mars 1328 amorti des terrains près de Gand pour y fonder une chartreuse. Simon Willebaert donna le 17 août de la même année un terrain se trouvant sur le même endroit et la famille Vaernewyck elle aussi remit, un peu plus tard, des terres à côté de ce que Willebaert avait donné. Simon Willebaert est un fils de Jean, échevin de Gand entre 1297 et 1302 et favorable au roi de France. Simon était chanoine à Bruges, où il a certainement connu les chartreux. Un de ses frères est probablement le deuxième prieur de la chartreuse gantoise.

Thomas Vaernewyck, chevalier et échevin de Gand entre 1321 et 1337, avait un fils qui s'est fait chartreux à Bourgfontaine, lequel devient le troisième prieur de Gand. Thomas est aussi dans le cercle des amis du roi de France.

Nous constatons ici donc que la paix d'Arques a pu être un motif de la fondation gantoise étant donné la grande sympathie de Louis de Nevers pour Gand et pour les chartreux et parce que la chartreuse demandée par cette paix à Courtrai n'a pas été bâtie. Nous voyons également que les fondateurs sont de riches Gantois, favorables envers le roi de France. Ajoutons encore que les rois de France ont toujours été des protecteurs notoires de l'Ordre cartusien : Louis IX a fondé en 1257 la chartreuse de Paris. Son petit-fils, Charles de Valois, a commencé la construction de Bourgfontaine dès 1316. Le comte de Flandre, Louis de Nevers, a pris la chartreuse de Mont-Dieu sous sa protection à l'instigation du roi de France.

GEERTRUIDENBERG.

La lettre de fondation de cette chartreuse appelée Domus Beatae Mariae in Hollandis ou Domus Hollande date du 6 février 1336. Guillaume de Duvenvoorde, seigneur d'Oosterhout procure aux chartreux 44 verges de terres, deux autres parcelles de terrain et deux verges situées près de Geertruidenberg. Il leur accorde également 200 livres de revenus annuels. L'acte de fondation fut confirmé et scellé par le mi-frère de Guillaume, Jean de Polanen.

Comme bâtard du seigneur de Polanen, Guillaume, né vers 1290, devint écuyer à la cour du comte Guillaume III/I de Hollande et du Hainaut où il réussit à se faire accepter comme camerarius. Son mariage avec la fille du puissant mais pauvre Zweder de Vianen lui permit d'accéder à la chevalerie. Il devint l'expert des comtes en ce qui concerne les problèmes économiques. Sa fortune énorme, il l'a constituée en mettant à profit ses biens obtenus par achat et favoritisme et en prêtant de plus en plus aux particuliers et aux souverains parmi lesquels le roi Edouard III d'Angleterre.

Duvenvoorde investit son argent en terres et rentes. C'est ainsi qu'il a pu acquérir les seigneuries de Dongen, Breda, Oosterhout et Geertruidenberg. Il possédait en outre les châteaux de Strijen, Dongen, Breda et Boutersem près de Malines. Vassal de Jean III de Brabant et de Guillaume III de Hollande, il a par ses doubles intérêts favorisé une politique de solidarité entre la Hollande et le Brabant, politique dirigée d'autre part contre la France.

Devenu particulièrement riche et influent, il a fondé la chartreuse de Geertruidenberg par acte du 6 février 1336, un accord ayant été conclu avec Guillaume de Voocht, curé de Raamsdonk. Le 23 octobre 1338 l'évêque de Liège a approuvé la fondation. L'incorporation dans l'ordre eut lieu en 1337. Les initiateurs venaient probablement de Cologne et de la Flandre. Le premier prieur fut Dom Symon dont H.J.J. Scholtens n'a pas pu retrouver l'identité.

En dehors de la chartreuse de Geertruidenberg, Duvenvoorde s'est encore intéressé à d'autres institutions religieuses : églises,

couvents et établissements de bienfaisance. Il fonda le 18 janvier 1343 le couvent des Riches Claires à Bruxelles qu'il dota de 600 florins d'or de revenus annuels. Ses libéralités prouvent qu'il favorise aussi les ordres mendiants : franciscains, carmes et dames de Saint Victor. Il mourut en 1353 dans son château de Boutersem près de Malines où il s'était retiré à la fin de sa vie. Il fut enterré dans le choeur de l'église des Riches Claires de Bruxelles.

La construction de la chartreuse de Geertruidenberg aurait été terminée en 1341. Comme autres bienfaiteurs à l'époque de la fondation citons Florentius, archidiacre d'Utrecht en 1337, Franco Dietwaren, citoyen de Leyde, Elisabeth de Teylingen, épouse du seigneur d'Almonde qui fonda 4 cellules et Alienora de Zuylen, épouse de Franco de Borselen.

Remarquable est la situation des deux monastères que Duvenvoorde fonda par rapport à ses résidences : le monastère des Riches Claires de Bruxelles ne se trouvait pas loin de son palais du Caudenberg, lieu habituel de sa résidence, tandis que la chartreuse de Geertruidenberg était située entre sa maison fortifiée de Geertruidenberg et son château de Steijen près d'Oosterhout. Les vicissitudes politiques au moment de la lutte qui opposa les Hoeken au Kabeljouwen l'obligea à se retirer dans le sud du Brabant.

Biblio. : Une partie des archives de cette chartreuse se trouve aux Archives d'Etat du Nord-Brabant à Bois-le-Duc ('s Hertogenbosch, Pays-Bas). Un inventaire Klooster Het Hollandse Huis par J.G.M. SANDERS sera bientôt publié. Une autre partie des archives se trouve aux Archives Archiépiscopales de Malines (Belgique) : 199 chartes (60 du 14ème s., 122 du 15ème s., 17 du 16ème s.) ainsi que 5 pièces concernant les biens (1598-1603).

ARNHEM (= Monichusen, Monnikhuisen).

Connue sous le sous Domus Beatae Mariae in Monichusen ou encore Domus Monachorum ou Domus Gelrie par rapport à Geertruidenberg,

Domus Hollandiae, la chartreuse d'Arnhem a été fondée par le duc Reinald II de Gueldre et son épouse Aliénor d'Angleterre, soeur d'Edouard III, roi d'Angleterre. Dans la lettre de dotation datée du 14 juillet 1342 il ressort que la mère de Reinald avait exprimé à la fin de sa vie sa volonté de fonder une chartreuse. Celle-ci n'était autre que Margaretha de Flandres, seconde épouse de Reinald I, comte jusqu'en 1318, et fille de Guy de Dampierre, comte de Flandre de 1278 à 1305 et d'Isabelle de Luxembourg. Le beau-frère de Reinald I était Robert de Béthune, comte de Flandre de 1305 à 1322.

Reinald II et Aliénor donnent à la chartreuse 500 livres de rente annuelle en petite monnaie, des dîmes à Nijbroek sur la Veluwe près de Deventer et 4 fermes à Schonenberg ainsi que 75 verges de terre que tenait Dederic de Cranenborch. Ils déclarent également les chartreux libres de toutes obligations. Le Couteulx qui donne le texte de cet acte en traduction latine dans ses Annales mentionne le fait que "Reinald II avait fondé la chartreuse en expiation d'un massacre qu'il perpétra à Liège lors de l'aide apportée au prince-évêque. La Chronique de Tiel donne le même motif de fondation.

Dans son testament daté du 27 mars 1335, Reinald II prévoit en effet la somme de 500 livres pour la construction d'une chartreuse et a mentionné aussi que l'idée initiale était l'ultime volonté de sa mère. Il est bon de noter que Reinald II qui régna de 1318 à 1343 était un des plus importants souverains de Gueldre. Il a pu élargir son duché par la lutte contre l'évêque de Münster, prit part à la guerre de Cent Ans en Flandre aux côtés de son beau-père Edouard III d'Angleterre qui le fit élever duc par l'empereur romain Louis de Bavière. Généralement il fut lié avec la Flandre, la principauté épiscopale de Liège et le comte de Hollande Guillaume III.

Selon Le Couteulx, qui cite Petreius et Dorlandus, le duc de Geldre aurait en dotant le monastère de 25 000 écus de rente annuelle, voulu que celui-ci puisse accueillir 24 moines, 3 convers et 10 donnés. L'évolution de Monichusen vers un conventus duplex (probablement pour moins de 20 moines) ne date que du début du 15^{ème} siècle).

Les premiers moines sont vraisemblablement venus de Cologne et de Coblenche. En 1350 il y eut une association de prières avec les chartreuses de Cologne, Trèves et Coblenche.

On peut dire en conclusion que la fondation de la chartreuse de Monichusen fut initialement une idée de Margaretha de Flandres menée à bonne fin par son fils le duc de Gueldre sous le motif d'expiation.

Biblio. : C. de BACKER, "La chartreuse de Monichusen (Arnhem) et sa bibliothèque" in : J. HOGG, ed. Kartäusermystik und -mystiker IV (Salzburg, 1982) 1-19 (= Analecta Cartusiana 55). - T. BOLTZE e.a., Scherven en potten uit zand en klei. Vondsten uit Achterhoek, Liemers en Veluwe (Nijmegen, 1982) 15-16. - C. de BACKER, "De kartuize Monichusen bij Arnhem. Prosopografie samen met de regesten van de zopas ontdekte oorkondenschat", in : J. DE GRAUWE, ed. Historia et Spiritualitas Cartusiensis. Colloquii quarti internationalis Acta (Destelbergen, 1983) 69-155. - Id., "La suppression de la chartreuse de Monichusen près d'Arnhem et le Mandatum spéciale du convers Joannes Commotius", in : J. HOGG ed. Die Kartäuser und die Reformation (Salzbourg, 1984) I, 215-221 (= Analecta Cartusiana 108). - De Tielse kroniek. Een geschiedenis van de Lage Landen van de Volksverhuizingen tot het midden van de vijftiende eeuw, met een vervolg over de jaren 1552-1566 (Amsterdam, 1983) 111, nr. 510. - C. de BACKER, "De kartuize Monnikhuisen", in : Moderne Devotie. Figuren en Facetten. Tentoonstelling ter herdenking van het sterfjaar van Geert Grote 1384-1984. Catalogus (Nijmegen, 1984) 67-71.

SAINTE-ANNE.

Les monastères de moniales ne furent jamais très nombreux. Sauf dans la région du Dauphiné et de la Savoie, il n'y eut qu'un monastère près de Béthune, fondé en 1328. C'est de là que fut érigée la chartreuse des moniales Sainte-Anne-au-Désert à Saint-André lez Bruges. Le chirurgien Guillaume Scote et sa femme donnèrent les terrains : en 1348, six bonniers de terres pour y construire la chartreuse et sa maison, vingt-cinq mesures de terre et un verger pour

l'entretien des habitants. En 1350 il ajouta encore 56 mesures de terre. L'abbé de l'abbaye de Saint-André fit vers le même moment un don important et le comte de Flandre, Louis de Male, remit un tout petit peu plus tard une importante somme d'argent.

Des premières moniales, au nombre de six, cinq furent originaires de Bruges. Elles s'installèrent en 1350 à Saint-André aidées par leurs familles et un grand nombre de bienfaiteurs.

Ici aussi on constate l'importance du comte de Flandre et l'attrait de la vie cartusienne. Notons également la présence d'un riche bourgeois à l'origine de ce monastère.

Biblio. : J. De GRAUWE, "Chartreuse de Sainte-Anne-au-Désert", in : Monasticon Belge III. Province de Flandre Occidentale 4 (Liège, 1978) 1263-1287. - Id., "La vie religieuse des moniales du Nord à travers leur histoire", in : J.HOGG , ed., Kartäusermystik und -mystiker III (Salzbourg, 1982) 186-192 (=Analecta Cartusiana 55). - J.P. ESTHER, "Spijs en drank in het Brugse kartuizerinnenklooster in de zeventiende en achttiende eeuw", in : Van Middeleeuwen tot Heden. Bladeren door Brugse kunst en geschiedenis (Brugge, 1983) 120-126.

LIEGE.

Après neuf fondations en pays de langue néerlandaise, en voici une dans la région francophone de notre pays. Au milieu du quatorzième siècle la ville de Liège était le centre de la principauté de Liège. Le richissime échevin de Liège, Jean de Brabant, est à l'origine de cette chartreuse. Sans enfants, il lègue le premier décembre 1353 tous ses biens à l'abbaye bénédictine de Saint-Jacques. Comme une condition du legs ne pouvait être remplie, le prince-évêque Englebert de la Marcq décide que l'héritage serait employé pour fonder une chartreuse sur le Mont-Cornillon. C'est là que reposait la dépouille mortelle de l'empereur Henri IV depuis 1107. Jusqu'en 1288 les prémontrés étaient responsables de cette chapelle-tombe.

Les premiers moines vinrent en 1360 de Paris, d'Abbeville et aussi d'Arnhem. Les problèmes linguistiques ne semblent pas avoir existé. Le prince-évêque et un chanoine de Saint-Lambert, Helmig de Moylant, firent le nécessaire pour que cette nouvelle chartreuse soit bien pourvue de biens et d'argent.

Biblio. : K. SEYNAEVE, De kartuis van Alle Apostelen te Luik (1357-1520). Een historische en prosopografische studie, 3 vol. (Louvain, 1981) (Mémoire de licence K.U.L.). - Id., "Jacobus van Gruitrode", in : J. De GRAUWE, ed. Historia et spiritualitas Cartusiensis. Colloquii quarti internationalis Acta (Destelbergen, 1983) 313-336.

RUREMONDE. (Domus Beatae Mariae ou Bethlehem).

En 1368, les premières tentatives ont été entreprises pour la fondation d'une chartreuse à Ruremonde (Gueldre Supérieure). Joannes de Breida, conventuel de Cologne, a été remplacé en 1369 par Jacob Hottman de Embrica jusque là prieur de Cologne. Hottman devenu recteur à Ruremonde en 1373, a été relayé par Henri Egger de Kalkar en fonction jusqu'en 1377. Celui-ci donne des détails sur la fondation dans son Ortus et Decursus Ordinis Cartusiensis. Il y apparaît que le fondateur Werner de Swalmen avait hésité longtemps sur la manière de concrétiser sa promesse de fonder une maison religieuse après son pèlerinage en Palestine. En effet se posait le problème du lieu d'installation.

Werner, seigneur de Swalmen, dont la famille était issue des seigneurs de Broekhuizer, appartenait à la petite noblesse de chevaliers et était né avant 1310. Il avait fait partie en 1369 d'une ambassade d'Edouard de Gueldre comme conseiller du duc. A l'issue de son pèlerinage en 1368, il fonda en 1370 une chapelle et un hôpital dédiés à la Vierge. C'était une chapelle publique située au lieu-dit "In de Steghe" déjà dotée par le duc Edouard en 1370 des dîmes de Posterholt et qui deviendra attenante à la future chartreuse. Selon Le Couteulx, on travaillait déjà en 1376 à la

construction de la chartreuse. Le consensus du Chapitre général pour la construction date du 12 mai 1376. Par acte du même jour, le R.P. Général envoya le prieur de Cologne à Ruremonde pour qu'il accepte la donation des mains de Werner de Swalmen, l'évêque de Liège ayant déjà donné son autorisation. La lettre de fondation est datée du 25 juillet 1376. Devant les prieurs de Cologne et de Coblenche, Joannes et Ricoldus Deymen, Werner de Swalmen, son épouse Bertha de Geilenkirchen et son frère Robinus de Swalmen, chanoine de Saint-Gervais à Maastricht, promettent de terminer, sous peine de devoir payer 2000 florins d'or, la construction et la dotation de la chartreuse, si leur engagement n'était pas respecté. Une rente de 500 florins d'or était prévue pour l'entretien du prieur, de douze moines ainsi que du personnel. Les chartreux reçurent les terrains dans la Steghe où se trouvait la chapelle de Bethlehem, l'hôpital et d'autres bâtiments. Werner de Swalmen se réserva l'usufruit d'une maison et d'une porte qui seraient séparées de la chartreuse par un mur intérieur. Les chartreux reçurent en plus une vieille ferme à Swalmen, une petite île, Oel dans la Meuse et les cens des domaines de Herter et Merum. En septembre de cette même année 1376, Guillaume, duc de Juliers et de Gueldre donne aux chartreux tous les privilèges qu'ont les chartreux de Cologne et les admit dans son duché et sa ville de Ruremonde. Au moment de la fondation, il faut encore mentionner le don que Bertha de Geilenkirchen fit de sa ferme then Hamme à Herckenbosch qui donnera lieu en 1380 à un conflit qui opposa le prieur Jan van Werden et Robinus de Swalmen et qui sera résolu par un arbitrage. L'incorporation dans l'Ordre eut lieu dans cette même année par les prieurs de Cologne et de Liège, Henri Egger de Kalkar et Jean de Liedekerke. Entre-temps le fondateur, Werner de Swalmen était décédé en 1378, un an après la mort de son épouse. La chartreuse de Ruremonde est connue sous le nom de Domus Beatae Mariae ou Bethlehem.

Biblio. : C.A. GRIMBERGEN-HANSSON, Het kartuizerklooster te Roermond (Nijmegen, 1977) (Mémoire de licence K.U.N.).
T. MEIJKNECHT, Bartholomeus van Maastricht (+ 1446) monnik en conciliarist met een inventarisatie van zijn nagelaten schriften

en een kritische uitgave van het traktaat "Victus modestia"
(Assen, 1982). - C. de BACKER, "Fondation et développement des chartreuses entre Rhin et Meuse jusqu'en 1500. Un aperçu historique",
in : J. HOGG, ed. Spiritualität Heute und Gestern (Salzbourg, 1984)
IV, 5-16 (= Analecta Caetusiana 35).

UTRECHT.

Appelée rarement Domus S. Salvatoris mais plus connue sous la dénomination Domus Nove Lucis (Nieuwlicht), la chartreuse d'Utrecht a été fondée en 1391 par Zweder de Gaasbeek, seigneur de Putten et Strijen. C'est en fait l'année précédente qu'il avait envisagé la fondation d'une chartreuse. Les seigneurs d'Abcoude-Gaasbeek formaient une famille de nobles puissants et presque indépendants dans le Sticht (d'Utrecht) et étaient en tant que tels les plus importants adhérents du parti Hollandais ainsi que les favoris des ducs de Hollande. Le père de Zweder, Gijsbert, avait été l'ami de Guillaume IV et conseiller d'Albert de Bavière. Zweder lui-même reçut d'Albert la seigneurie de Putten et Strijen. En 1361-1362 il avait pris part à quelques opérations militaires et avait joué un rôle important en 1384 lors des pourparlers du mariage des enfants de Philippe le Hardi et Albert de Bavière. Il devint lui-même conseiller d'Albert en 1391 après avoir été obligé de quitter le Brabant à cause du meurtre en 1388 sur la personne d'Everard t'Serclaes perpétré en son nom.

Zweder van Gaasbeek contacta Tideman Grauwert, alors prieur de Bruges, en vue d'une fondation. Les deux hommes se connaissaient bien depuis leur jeunesse. Tous deux étaient nés vers 1340. Tideman appartenait lui-même à une importante famille patricienne d'Utrecht. Grauwert vint à la demande de Zweder à La Haye pour parler de la fondation. Il marqua une préférence pour sa ville natale Utrecht au lieu de Geervliet, petite ville située tout près des possessions de Zweder à Putten et à Strijen.

Le chapitre d'obédience Urbaniste (Florence et plus tard Seitz) répondit positivement à la fin de cette année. Tideman

Grauwert devint le recteur de la nouvelle fondation. Au début de l'année les chartreux achetèrent un terrain de 20 vergers près d'Utrecht au lieu-dit Bloemendaal et le 13 mai 1392 Zweder de Gaasbeek dota la chartreuse de dîmes à Geervliet, de 4 terres sans dîmes à Putten et Strijen ayant un rapport annuel de 225 nobles.

En juillet 1394 la construction de la salle capitulaire, de la galilea minor et de la moitié de la galilea maior était déjà terminée. Au cours de ces deux années les religieux reçurent de la famille Walvisch et du Doyen de la chapelle de la cour à La Haye, Dirk Voppensz, diverses terres. Les parcelles attenantes à la chartreuse furent également acquises.

Les premiers moines vinrent de Bruges et de Cologne en 1395 lorsque la chartreuse fut incorporée par Seitz qui institua Tideman Grauwert comme premier prieur. De nouvelles donations suivirent alors.

Zweder van Gaasbeek mourut en 1400 dans les Alpes lors de son pèlerinage à Rome. Son frère Guillaume d'Abcoude (†1407) fit terminer le grand cloître et érigea sept cellules.

Biblio. : De Tielse kroniek, o.c., 132, nr. 659.

AMSTERDAM.

La chartreuse Domus portus salutis Sancti Andreae près d'Amsterdam se trouvait près de la porte de Haarlem.

L'acte de fondation, du 27 septembre 1392, a été réalisé par le duc Albert de Bavière (1330-1404), duc de Hollande, de Zeelande et du Hainaut après la mort de la duchesse Machteld (+ 1362) et de son fils Guillaume V (+ 1389), après qu'il eut accédé au pouvoir. Les chartes du chapitre général de l'année 1393 nomment cependant les consuls et bourgeois d'Amsterdam comme initiateurs et Albert comme bienfaiteur principal. Lors du schisme d'Occident Amsterdam dépendait de la chartreuse pro-romaine de Seitz. La chartreuse fut incorporée en 1398.

Les premiers moines vinrent de Monichusen (= Arnhem) :
Henricus Beckbeek de Oldenzaal et Albertus Kyvet d'Arnhem qui partit
en 1417 comme initiator à Wesel. Comme prieur de Cologne et visiteur
de la province d'Allemagne inférieure Henri Egher de Kalkar fut
responsable du bon déroulement des choses. La Chronique de Tiel
mentionne le début de la construction de cette chartreuse en 1393.

Biblio. : De Tielse kroniek, o. c., 134, nr. 671.